



---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le jeudi 23 février 2012 à 11 h 30  
Salle du conseil de la mairie d'arrondissement situé au 405, avenue Ogilvy,  
bureau 201**

---

**PRÉSENCES :**

Madame Anie SAMSON, Maire d'arrondissement  
Madame Mary DEROS, Conseillère de la ville - district de Parc-Extension  
Madame Elsie LEFEBVRE, Conseillère de la ville - district de Villeray  
Monsieur Frantz BENJAMIN, Conseiller de la ville - district de Saint-Michel

**ABSENCE :**

Monsieur Frank VENNERI, Conseiller de la ville - district de François-Perrault

**AUTRES PRÉSENCES :**

Monsieur Stéphane CHÉNIER, Directeur d'arrondissement  
Monsieur Michel LAFLAMME, Directeur des travaux publics  
Me Danielle LAMARRE TRIGNAC, Chef de division Relations avec les citoyens, communications  
et greffe et Secrétaire d'arrondissement

---

**10.01 - Ouverture de la séance**

Le président déclare la séance ouverte à 11 h 30.

---

**CA12 14 0031**

**Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement.**

Il est proposé par Anie SAMSON

appuyé par Mary DEROS  
Elsie LEFEBVRE  
Frantz BENJAMIN

et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de la séance, tel que proposé.

Adopté à l'unanimité.

10.02

---

**10.03 - Période de questions du public**

---

#### 10.04 - Période de questions des membres du conseil

---

##### CA12 14 0032

**Autoriser Monsieur Stéphane Chénier, directeur d'arrondissement, à déposer des demandes de subvention au ministère des Transports du Québec, permettant le financement de mesures d'apaisement de la circulation aux abords des écoles et à tout autre endroit le justifiant, dans le cadre du Programme d'aide gouvernementale aux modes de transport alternatif à l'automobile (PAGMTAA).**

ATTENDU QUE l'arrondissement entend compléter cette année la dernière phase du programme de sécurisation des zones scolaires;

ATTENDU QUE les dépenses reliées à la réalisation du Programme de sécurisation des zones scolaires peuvent être financées à 50 % par des subventions gouvernementales provenant du ministère des Transports du Québec;

ATTENDU QUE la portion de 50 % non financée par le programme de subvention gouvernemental proviendra du budget voté pour la réalisation du Programme de réfection routière 2012;

CONSIDÉRANT les informations énoncées au présent dossier décisionnel;

Il est proposé par Anie SAMSON

appuyé par Mary DEROS  
Elsie LEFEBVRE  
Frantz BENJAMIN

et résolu :

d'autoriser Monsieur Stéphane Chénier, directeur d'arrondissement, à déposer des demandes de subventions auprès du ministère des Transports du Québec, permettant le financement de mesures d'apaisement de la circulation aux abords des écoles et à tout autre endroit le justifiant, dans le cadre du Programme d'aide gouvernementale aux modes de transport alternatifs à l'automobile (PAGMTAA).

Adopté à l'unanimité.

30.01 1121124001

---

##### CA12 14 0033

**Autoriser Monsieur Michel Laflamme, directeur des travaux publics, à déposer des demandes de subvention au ministère des Transports du Québec, permettant le financement de supports à vélo dans le cadre du Programme d'aide gouvernementale aux modes de transport alternatifs à l'automobile (PAGMTAA) et du Programme Véloce.**

ATTENDU QUE le déploiement des stationnements pour vélos s'inscrit dans une approche de valorisation aux modes de transports actifs;

ATTENDU QUE l'installation de nouveaux supports à vélos est une action identifiée au Plan local de développement durable 2011-2015 de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension;

ATTENDU QUE la démarche proposée contribue favorablement à l'orientation « Améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre » du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015;

CONSIDÉRANT les informations énoncées au présent dossier décisionnel;

Il est proposé par Anie SAMSON

appuyé par Mary DEROS  
Elsie LEFEBVRE, Frantz BENJAMIN

et résolu :

d'autoriser Monsieur Michel Laflamme, directeur des travaux publics, à déposer des demandes de subventions auprès du ministère des Transports du Québec, permettant le financement de supports à vélos dans le cadre du Programme d'aide gouvernementale aux modes de transport alternatifs à l'automobile (PAGMTAA) et du Programme Véloce.

Adopté à l'unanimité.

30.02 1124518001

---

### Levée de la séance

70.01

---

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

Anie SAMSON  
Maire d'arrondissement

---

Danielle LAMARRE TRIGNAC  
Chef de division Relations avec les  
citoyens / communications et greffe et  
Secrétaire d'arrondissement

J'approuve toutes les résolutions, tous les règlements et ordres contenus au présent procès-verbal comme si je les avais signés individuellement.

---

Anie SAMSON  
Maire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 13 mars 2012.